

Pas toutes à la même page

COMMUNICATION Chaque commune du Jura bernois, ou presque, possède un site internet. Toutes n'ont néanmoins pas les mêmes moyens pour s'en occuper ou les mettre au goût du jour. Petit tour d'horizon.

PAR EMILE PERRIN

Du tout beau tout neuf, du récent qui a l'air un peu désuet, du vieux relativement bien conservé, de la véritable antiquité ou de l'inexistant. De l'actualisé plus ou moins régulièrement ou du statique embourbé. On trouve de tout en parcourant les sites internet des communes du Jura bernois.

Il est évident que toutes les municipalités de la région n'ont pas les mêmes besoins, ni les mêmes budgets pour se doter d'un outil dernier cri. «Il ne faut pas comparer l'incomparable. Par exemple, le site de La Scheulte n'a rien à voir avec celui de Bienne ou de New York», précise d'emblée Pierre Rutz, le graphiste qui a conçu la nouvelle mouture du portail de la Commune de Corgémont, le dernier à avoir fait peau neuve.



Corgémont se situe dans le vallon de Saint-Imier, bordé au nord par la chaîne du Mont-Soleil et au sud par celle du Chasseral. Notre village puise sa force dans le dynamisme de ses commerçants, entreprises, sociétés culturelles et sportives, et il bénéficie d'excellentes infrastructures scolaires et parascolaires.



«Le contraste est parfois saisissant entre les sites internet des communes du Jura bernois. Celui de Corgémont (en bas à gauche) vient de faire peau neuve, tandis que l'on trouve de tout entre Saint-Imier (en haut à gauche), Crémînes (en haut à droite) et La Scheulte. MONTAGE JDJ

«Il faut un peu de temps pour se retrouver. En outre, il est important d'ouvrir les liens externes dans un nouvel onglet. Sinon, lorsque le visiteur le ferme, il quitte le site par la même manipulation et il pourrait être découragé à continuer sa visite.» Tous ces bons conseils seront toutefois vains si le site ne bouge pas. C'est également là que réside le défi. «Les nouvelles du conseil municipal sont disponibles toutes les deux semaines. Mais il faudrait mettre notre site à jour pour le rendre plus accueillant et fonctionnel. C'est d'autant plus important que les services cantonaux, comme eBau (réd: eDéménagement est actuellement en phase de test) se digitalisent», note Cindy Bögli, secrétaire municipale de Sonceboz.

Evolution ralentie

Mais, que l'on ne s'y trompe pas, un site n'est pas attractif uniquement par sa cosmétique. «La liste des logements vacants, ou la mise en valeur de notre zone industrielle constituent des éléments importants», glisse Beat Grossenbacher. Des éléments qui requièrent des mises à jour. «Il faut un suivi. Nous essayons d'avoir deux informations qui évoluent au fil des jours», poursuit le chancelier. «Tout cela demande du temps. A Saint-Imier, cela représente environ un 20%, mais dans l'idéal, il en faudrait davantage.» Reste l'espérance de vie de ces plateformes. «L'évolution tend à se stabiliser», constate Pierre Rutz. «Dans trois ou quatre ans, on verra que le site de la commune de Corgémont n'a pas été conçu hier. Mais dans cinq ans il ne sera certainement pas obsolète non plus.»



Un site doit être joli, mais surtout accessible, tant au jeune de 12 ans, à l'ainé de 70 qu'à l'étranger qui ne maîtrise pas obligatoirement la langue française.»

PIERRE RUTZ
GRAPHISTE ET WEB DESIGNER

Dès lors, qu'est-ce qui fait un bon site pour une commune? Comme le veut la formule, le diable se cache souvent dans les détails. «C'est devenu un outil indispensable, qui est avant tout un relais entre la commune et sa population», note Beat Grossenbacher, chancelier de Saint-Imier. «Un site, c'est une quantité d'informations. Mais, même si on y trouve tout, on reçoit encore beaucoup d'appels téléphoniques pour connaître les horai-

res d'ouverture de la déchetterie, par exemple.»

«Relooking» régulier

Inutile de pointer la plateforme imérienne du doigt, là n'est pas la question. «Il n'existe pas de recette pour créer un site. Mon travail consiste à simplifier autant que possible la vie des utilisateurs», reprend Pierre Rutz. «C'est avant tout une question d'échange avec le client, et de

confiance. Au final, le but consiste à mettre en rapport l'idée qu'il a du produit – ce qui est parfois difficile à réaliser –, en tenant compte des délais et du budget impartis.» Généralement, en fonction de leur taille, les communes ont plus ou moins de moyens à disposition. Avec ses plus de 5000 habitants, Saint-Imier ne déroge pas à la règle. «Nous avons un budget dédié. Le dernier (toilette) remonte à

quelques années. Cela se fait à intervalle plus ou moins régulier. Nous allons nous y atteler dans une année et demie, deux ans», confirme Beat Grossenbacher.

Ne pas s'égarer

Mine d'informations pour les administrés, le site d'une commune possède également la particularité de s'adresser à toute une population. «Il doit être joli, mais surtout accessi-

ble. Tant au jeune de 12 ans, à l'ainé de 70 ans qu'à l'étranger qui ne maîtrise pas obligatoirement la langue française», détaille Pierre Rutz. «Pour y parvenir, la page d'accueil, qui fait office de carte de visite, ne doit pas afficher trop d'entrées. Avec neuf liens directs, un site est bien lisible. Six, c'est souvent insuffisant pour le client, douze, c'est trop.» Une autre difficulté réside dans la lisibilité du site. «La ré-

Risques limités sur les réseaux sociaux, qui servent de complément

Un site internet constitue bien évidemment un levier important pour la communication des communes avec leurs administrés. Mais il n'est pas le seul. Ainsi, de plus en plus d'entre elles s'affichent également sur les réseaux sociaux. Facebook tient la corde, et largement, dans la pratique régionale. Si nombre de groupes que l'on peut qualifier de «parallèles» aux institutions – les fameux «T'es de...» – fleurissent dans un créneau plutôt orienté petites annonces, les autorités ont, pour une partie d'entre elles, opté pour la création de Mark Zuckerberg. Une pratique qui n'est toutefois pas sans risques. «Une telle présence peut s'avérer délicate en certaines circonstances», prévient le graphiste Pierre Rutz. «En effet, il faut pouvoir dégager des forces pour modérer certains commentaires et ainsi

éviter de se faire «troller.» Pour les non-initiés, la pratique consiste à poster des messages ayant pour objectif majeur de générer des polémiques et/ou des provocations. «Si tel est le cas, les dégâts d'image peuvent parfois être conséquents», ajoute le spécialiste. Ainsi, une telle présence communale ne va pas sans certaines précautions. Les communes l'ont bien compris vu la teneur essentiellement informative et non sujette à polémique des publications. «Avec Facebook, nous pouvons atteindre une population relativement âgée. Nous n'avons jamais eu à intervenir pour tempérer de commentaire déplacé», tient à préciser le chancelier imérien, Beat Grossenbacher. «Cela vaut la peine d'être présent sur ce canal et nous avons tout de même une communauté assez

large (réd: plus de 1300 abonnés). En outre, nous nous adressons aux plus jeunes via Instagram, où l'on peut se permettre un ton un peu plus léger.» Si les cyberattaques dont ont été victimes les communes de Rolle, de Montreux ou encore de Mellingen (AG) ont fait beaucoup parler, celles de la région sont épargnées. «La sécurité absolue n'existe pas», concède Pierre Rutz. «Sur les sites des communes, toutes les informations sont visibles et il n'existe pas d'aspect commercial. Le risque de se faire hacker est dès lors minime.» Dans le pire des cas, des personnes mal intentionnées pourraient être tentées d'afficher des images choquantes sur le site ou utiliser les ressources du serveur pour atteindre des objectifs illégaux et/ou malhonnêtes, comme la diffusion de pourriels ou la pratique du hameçonnage.

Deux «petites» exceptions

Sur les 40 communes du Jura bernois, 38 possèdent un site internet. Deux entités font donc figure d'exception. Toutefois, avec une population de respectivement 41 et 60 habitants, Rebévelier et Elay n'ont pas forcément un besoin viscéral d'un tel outil. «Si nous décidions d'avoir un site internet, il faut qu'il soit régulièrement mis à jour», justifie le maire de Rebévelier, Michael Amstutz. L'édile n'a toutefois jamais eu à mettre le sujet sur la table de son conseil. «Jusqu'ici, aucune demande en ce sens ne nous est parvenue», indique-t-il, avant d'expliquer comment les autorités de son petit village communiquent avec leurs concitoyens. «Certains avis sont publiés dans la Feuille officielle. Pour le reste, nous envoyons des mails à ceux qui le désirent et les autres reçoivent des courriers. Concrètement, cela concerne des rappels pour les ramassages des déchets encombrants ou de la ferraille. Nous en profitons pour lancer des appels si un garage est à louer ou ce genre de choses.» Tout simplement.